

Cosmos 954 — Remboursement des frais de recherches

Des représentants du gouvernement de l'Union soviétique et du gouvernement du Canada ont entamé dernièrement les négociations touchant le remboursement des \$6 026 083 dépensés par ce dernier pays pour les opérations de recherche menées en vue de récupérer les débris du satellite soviétique *Cosmos 954*. Ce satellite à réacteur nucléaire s'était écrasé en janvier 1978 au-dessus des Territoires-du-Nord-Ouest. (Voir *Hebdo Canada*, vol. 6, no. 45.)

Les deux parties doivent maintenant chercher à obtenir un règlement de la réclamation par la voie de la négociation diplomatique.

L'on estime que le coût total des opérations de recherche s'élève à \$14 millions. Cependant, le gouvernement canadien ne cherchera pas le remboursement des frais dus à la participation des militaires aux recherches puisque leurs salaires auraient été payés de toute façon.

Pétition pro-unité en Ontario

Une pétition demandant aux Québécois de rester dans la Confédération a été signée par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Mme Pauline McGibbon, et par l'ancien premier ministre de cette province, M. John Robarts.

Envoyée par la Fédération ontarienne pour l'unité canadienne, la requête est expédiée aux Ontariens, en même temps que leur facture d'électricité. Elle souhaite notamment que, lors du référendum, les Québécois "choisissent massivement de rester avec nous et de continuer à construire ensemble un Canada meilleur".

Près de 700 000 signatures ont été recueillies jusqu'ici. Quelque 200 commissions municipales de l'Ontario se chargent par ailleurs de faire circuler cette pétition. La Fédération, qui a été créée il y a environ 18 mois, espère recueillir en tout un million de signatures.

Selon M. Robarts, cette pétition ne constitue pas une "ingérence" dans les affaires québécoises. "C'est simplement l'opinion émise par un groupe désirant dire à un autre qu'il veut voir ce dernier rester dans la Confédération", devait expliquer l'ancien chef de gouvernement ontarien, au cours d'une conférence de presse donnée à Toronto.

Ouverture de la nouvelle session de plusieurs assemblées législatives

Ces derniers jours ont été marqués par l'ouverture d'une nouvelle session de l'Assemblée législative de plusieurs provinces.

En Colombie-Britannique

Le gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique s'est engagé à assumer la dette d'environ \$700 millions de la société de la couronne B.C. Railway.

Dans le discours du Trône marquant le début d'une nouvelle session de l'Assemblée législative, le gouvernement déclare que les chemins de fer seront subventionnés, comme les routes et le système de ferry-boats.

La compagnie B.C. Ferry reçoit une subvention proportionnelle au nombre de kilomètres parcourus, subvention qui a été de \$50 millions l'an dernier.

Le discours du Trône a également répété la promesse des deux derniers discours du Trône d'un programme de soins dentaires au cours des 12 prochains mois.

En Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a promis une loi du pétrole et du gaz naturel, pour protéger les emplois des citoyens de cette province et assurer à celle-ci les bénéfices qui résultent de l'exploitation de ses richesses naturelles.

Dans un discours du Trône lu par le lieutenant-gouverneur, M. John Shaffner, le gouvernement a par ailleurs réaffirmé la propriété de ses ressources *offshore* et s'est engagé à régir la construction et l'exploitation des gazoducs.

Au sujet des richesses sous-marines, le gouvernement a annoncé son intention d'amorcer immédiatement des pourparlers avec Ottawa.

Le discours a également promis des remises d'impôt foncier et un supplément de loyer, afin de permettre aux personnes âgées de rester à la maison si elles le désirent.

Le gouvernement a fait part aussi de son intention d'adopter des lois matrimoniales, d'autres sur les droits à la propriété et d'établir un tribunal des petites créances.

Au Manitoba

Un projet de ranimer l'économie du Manitoba par l'exploitation de ses richesses hydrauliques est le point sail-

lant du discours du Trône de la session de printemps de la législature du Manitoba.

Le discours du Trône, lu le 21 février par le lieutenant-gouverneur, M. F.L. Jobin, annonce d'autres mesures propres à stimuler l'exploitation hydro-électrique.

Le document annonce aussi des mesures en matière de santé et d'enseignement. Une loi des écoles publiques présentée à la dernière session le sera de nouveau cette année.

Aux agriculteurs, le gouvernement promet de l'aide pour trouver de nouveaux marchés pour le bétail.

Le discours promet aussi d'améliorer la manutention des céréales pour faciliter le passage du produit de la voie ferrée au transport routier. Cette mesure pourrait faire contrepoids à l'abandon de lignes ferroviaires secondaires.

Air Canada à l'honneur

D'après une enquête sur le service des lignes aériennes, enquête menée par le critique gastronomique Egon Ronay, Air Canada se classe au deuxième rang, après la compagnie Delta des États-Unis. Les résultats ont été publiés dans plusieurs journaux britanniques.

L'enquête de M. Ronay et de son équipe portait sur 14 lignes aériennes assurant des services réguliers entre l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Elle révèle que, de façon générale, les passagers sont traités avec mépris, parqués comme du bétail et que les repas sont exécrables.

Cependant, au sujet d'Air Canada, le rapport dit ceci: "Les services d'Air Canada nous ont laissé une bonne impression, notamment l'esprit d'équipe de son personnel qui semble fier de son travail et de son pays".

Le rapport examine 14 aspects des services de transport aérien à toutes les étapes et évalue la performance des lignes aériennes sous forme de pourcentage. Il attribue les cotes suivantes: Delta, 77; Air Canada, 69; TWA, 66; British Caledonian, 65; National, 62; Air India, 59; British Airways, 58; Braniff, 57; Aer Lingus, 57; Laker, 56; Northwest Orient, 54; Pan American, 52; Iran Air, 37; et E1 A1, 36.